

Les dunes sur lesquelles on a opéré recouvrent une superficie d'environ 100,000 hectares, ou 250,000 acres ; elles mesurent plus de 80 mètres (270 pieds) de haut, sur une largeur de cinq à six kilomètres (environ 4 milles) Avant qu'on fût parvenu à découvrir un système de contrôle, les dunes étaient constamment en mouvement ; poussées vers l'intérieur par les vents de la mer, elles envahissaient et recouvraient les champs et engoutissaient même des villages qu'elles recouvraient parfois jusqu'au-dessus des clochers des églises. En 1870 M. Bremon tier tenta de les immobiliser en les recouvrant de végétation. Ses premiers essais réussirent assez pour l'encourager à persévérer dans son entreprise, qui vient enfin d'être couronnée par un plein succès. Ainsi, ces 100,000 hectares de dunes qui, non seulement, formaient un immense espace perdu, improductif, mais encore qui avaient jusqu'ici constitué une menace permanente pour les régions avoisinant le golfe de Gascogne, sont aujourd'hui plantées de luxuriantes forêts de pins, de sapins de mélèzes.

Mais ce premier résultat fixant les dunes qui existaient déjà antérieurement ne pouvait empêcher la mer de rejeter chaque jour d'autre sable qui formait de nouvelles dunes, lesquelles tendaient à leur tour à envahir les dunes désormais permanentes, et à anéantir les résultats d'un travail si laborieusement suivi. En fixant les anciennes collines de sable, on n'avait résolu qu'une partie du problème. Il restait à trouver la solution de la seconde partie sans la découverte de laquelle le premier succès, quelque brillant qu'il eût été, ne pouvait être qu'illusoire : Il fallait empêcher la formation de nouvelles dunes mouvantes. Mais cette difficulté n'était pas de nature à arrêter le courageux ingénieur qui conduisait les travaux.

Pour résoudre cette seconde question, on tenta de construire une dune artificielle au-dessus des hautes eaux, dans laquelle toutes les conditions des dunes mouvantes seraient renversées. Les formes données à ces dernières par le vent étaient telles que, du côté de la mer, elles s'élevaient en pentes douces sur lesquelles le sable se balayait facilement. C'est par ces pentes douces formant une série de plans inclinés, que le sable s'avavançait vers l'intérieur, chassé par le vent.

La construction de la dune artificielle fut donc décidée, et elle fut faite de telle sorte qu'elle présentait, du côté de la mer, non plus une pente douce, mais une montée escarpée. Pour assurer cette disposition, on établit une palissade tout le long de la côte à 120 mètres (deux arpents) du bord de l'eau.

D'abord, le sable chassé par le vent vint frapper la palissade pour retomber au pied, sauf une partie qui, passant par les fentes, alla s'amasser en arrière pour former de petits monticules. Bientôt le